Ecole de conduite, auto, moto, remorque, bateau

:: HOLIDAYS ::

Avec vous depuis 1990

Nevers. Corbigny. Pougues les Eaux. Châtillon en Bazois. Fourchambault .

www.holidays.fr

Antoine le mono
champion de France
superbike

Nevers: 03.86.61.10.56
Corbigny: 03.86.20.19.84
Annulation leçon 06.86.06.24.35

LA GARANTIE FINANCIERE
LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Prépa code

CPF
Compte Personnel de Formation

CONDUITE SUPERVISÉE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

https://www.facebook.com/autoecoleholidays/

agrément préfectoral N° 1605800060

L'AUTO- ECOLE HOLIDAYS vous forme aux permis AUTO B et BVA depuis 1990 dans les meilleures conditions.

Un apprentissage de la conduite des véhicules de – de 3.5T boîte manuelle et automatique dans des conditions et un cadre exceptionnels.

- **L'équipe pédagogique :**

✓ Vous êtes accueillis par nos **secrétaires-conseillères** en formation. Elles s'occuperont de tous les tracas administratifs pour que vous vous concentriez sur votre formation.

✓ Des **formateurs diplômés et pilotes de haut niveau** confirmés qui s'adaptent à chaque niveau, de celui qui n'a jamais touché un volant au conducteur expérimenté.

- **Les moyens**

✓ **6 agences** dans la Nièvre 58.

✓ **Circuit privé** (2000m)

1. **4 Pistes** et 2 lignes droites de 230m vous permettent de vous **exercer en toute sécurité** à différentes vitesses. Ainsi, nos exercices augmenteront vos **capacités à affronter les dangers** de la route comme nulle part ailleurs dans le département. Notre exigence de maîtrise dépasse le niveau exigé à l'examen car le freinage d'urgence et l'évitement d'obstacles ne font pas partie du programme national.
   C'est une **exclusivité Holidays** et une chance de devenir **autonome rapidement**.
   Dès que possible et dirigés par radio, les **apprentis conducteurs** évolueront seuls aux commandes de la voiture comme en moto. Ainsi nos élèves serons **autonomes et responsables** très rapidement en toute sécurité. C'est donc le seul moment dans la formation où l'élève pourra conduire SEUL dans le véhicule face à ses responsabilités. **(N'est-ce pas important ?)**
2. Un **simulateur de conduite** pour les élèves en difficultés
3. **Un local, des toilettes et point d'eau.**
4. **1 garage pour la mécanique**.
5. **Parking gratuit** et sécurisé sous vidéo surveillance.

✓ **Un parc de 15 autos, camionnette et pickup** sélectionnés pour être + **faciles à conduire** et à manœuvrer. **Des voitures de secours** en cas de panne.

✓ Code en salle avec enseignant et complété par notre application mobile PREPACODE. Accès illimité aux séances en libre-service dans nos agences sur 6 mois.

- **Un suivi entièrement informatisé et centralisé, tablettes interactives embarquées**
- **Assurances tous risques.** Chaque élève est assuré tous risques (conducteur).
- **Garantie financière :** Les sommes versées par les candidats sont **remboursées** en cas de défaillance de l'entreprise.
- **Prix compétitifs**
- **Des cours d'écoute pédagogique en pratique sont inclus dans nos forfaits**

Pour s'inscrire à l'AAC, il faut :

Le candidat

- être âgé d'au moins 15 ans.
- durée 1 an minimum en conduite accompagnée.
- avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Pour être accompagnateur

- être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans sans interruption ;
- avoir obtenu l'accord de son assureur ;
- ne pas avoir été condamné pour certains délits (homicides et blessures involontaires, conduite sous l'emprise de l'alcool, délit de fuite…) ;
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite ;
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation initiale de l'apprenti conducteur.
- Il est possible, pour l'élève, d'avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial

À noter !
*Pour les jeunes âgés de **moins de 16 ans**, la copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption n'est pas requise pour l'inscription.*

Quels avantages ?

- La conduite accompagnée permet notamment :
  d'acquérir une expérience de conduite. Gagner ainsi en confiance pour le passage pratique de l'examen, mais aussi en tant que futur conducteur ;
- **un taux de réussite plus important** lors du passage de l'épreuve du permis avec 75 % de réussite contre 57 % dans la filière traditionnelle ;
- **une période probatoire réduite** : les jeunes conducteurs ayant suivi la conduite accompagnée seront crédités de leurs 12 points sur le permis à l'issue de 2 ans sans commettre d'infraction, contre 3 ans pour les titulaires ayant obtenu le permis via la filière traditionnelle ;
- passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès 17 ans ;
- obtenir un tarif préférentiel sur son assurance «jeune conducteur» ;
- commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite), dès l'âge de 15 ans.

Si l'examen est obtenu sur boîte automatique, une restriction sera imposée à se limiter aux véhicules automatiques.
Une formation sur boîte mécanique sans examen est possible au bout de 3 mois.

Nous vous souhaitons un bon apprentissage avec l'équipe Holidays .

ORGANISATION DE LA FORMATION AAC
« CONDUITE ACCOMPAGNÉE »

I. RENSEIGNEMENTS

Nous vous communiquons les renseignements gratuitement par téléphone, sur notre site www.holidays.fr et en agences aux heures d'ouverture.

II. L'EVALUATION (à régler le jour de l'inscription)

Elle ne vous engage pas. Elle peut être effectuée en circulation, sur simulateur ou sur ordinateur.
L'évaluation d'une heure est effectuée pour évaluer les capacités du candidat en présence ou non d'un accompagnateur. Ce n'est pas un devis mais on peut calculer approximativement le coût de la formation.
Le résultat peut être de 20 heures, 30 heures ou + de 30 heures. La moyenne nationale est d'environ 30 à 35 heures.
Nous proposons des formules de 13h (automatique) 20h ou 30h adaptées à chaque niveau. Il est important de choisir le bon forfait pour faire des économies sur les heures complémentaires.

III. CONTRAT et inscription ANTS

Vous devrez nous fournir des documents officiels (liste en agences) et nous mandater pour effectuer toutes les démarches administratives sur ANTS. Un numéro NEPH vous sera attribué.
Un contrat précisant les modalités de la formation ainsi que toutes les prestations comprises dans le prix payé est signé par les 2 parties à l'issue de l'évaluation. Des facilités de paiement ou aides diverses vous seront proposées.
Un programme de formation conforme au REMC théorique et pratique est établi et doit être étalé sur 6 mois maximum, sauf dérogation particulière.

IV. LA FORMATION INITIALE

a) LA FORMATION THÉORIQUE « ETG » cours par THÈMES & TESTS

- **Des stages accélérés sont possibles et nous préconisons une formation code sur deux mois m**aximum.
  Les cours de code et de conduite sont étroitement liés car notre formation théorique vous prépare à la pratique.
  Une « préformation» théorique pour bien débuter sa formation « stage d'initiation code » vous expliquera comment apprendre et mémoriser le code de la route à votre rythme et sans vous décourager.
- *APPRENDRE et lire le livre de code au moins une fois par thème.*
- *Venir en agence avec enseignant ou libre-service (muni du livre de code) afin de suivre les cours par thèmes :* ***circulation routière*** ***Le conducteur*** ***La route*** ***Les autres usagers*** ***Les notions diverses*** ***Les premiers secours*** ***Prendre et quitter son véhicule*** ***La mécanique et les équipements*** ***La sécurité du passager et du véhicule*** ***L'environnement***
  Révision des cours chez vous sur application code « PREPACODE » et tests 20 Q d'entraînement par thèmes
  Tests niveau examen 40 questions à effectuer lorsque tous les cours sont effectués, 5 fautes maximum.
- EXAMEN THÉORIQUE « ETG »
  Un examen blanc déterminera la date de passage de l'examen ou après vérification des bons résultats sur l'application mobile suite à votre demande.
  Une date à votre convenance sera réservée par notre conseillère dans la ville de votre choix.

b) LA FORMATION PRATIQUE

Les leçons sont réservées au fur et à mesure par le candidat ou bien placées à l'avance (*rappel : toute leçon non décommandée 48h à l'avance sera facturée sauf cas de force majeure*).
Le planning est établi avec la conseillère et un mail de confirmation vous est envoyé à chaque réservation.
La fiche de suivi est dématérialisée et consultable sur internet (PC, tablette, smartphone)

1) **LEÇON DE CONDUITE SUR CIRCUIT (par 2 heures)**
L'élève conduit sous la surveillance constante d'un enseignant diplômé.
Dès que possible et après décision de l'enseignant, l'apprenti conducteur évoluera **seul aux commandes** (comme au permis moto). Il effectuera tous les exercices prévus et **deviendra AUTONOME** rapidement.
Des exercices (impossibles sur la voie publique) seront effectués (freinage d'urgence, évitement d'obstacles…).
Toute la partie gestion de la mécanique et automatisation des gestes (contrôles rétro-angles morts, direction du regard, volant, boîte de vitesses, toutes les commandes pédales-tableau de bord, vérifications du véhicule et manœuvres) sera traitée.
C'est un gain de temps et un niveau de maîtrise qui ne peut être atteint qu'en s'exerçant sur un circuit et en dehors du stress de la circulation, et c'est une exclusivité HOLIDAYS depuis + de 30 ans.
Pour habituer nos élèves à circuler en ville, des cours sur route d'une demi-heure sont possible sur les aller ou retour entre Nevers et Pougues-les-Eaux. L'écoute pédagogique (total 12h) est comprise dans le forfait et elle est primordiale pour comprendre ses propres erreurs.

2) **LEÇON DE CONDUITE SUR SIMULATEUR**
Le simulateur statique permet d'effectuer une évaluation objective ou d'apprendre à utiliser les commandes pour un débutant. Nous n'en abusons pas parce que les leçons sur circuit sont plus productives.
On le réserve toutefois aux élèves en difficultés ou émotifs pour s'habituer aux commandes.

Nous disposons d'un simulateur dynamique DEVELTER de haute technologie qui retransmet les sensations grâce à des vérins hydrauliques. Il recrée toutes les conditions atmosphériques et place le conducteur face à de situations dangereuses pour tester ses réflexes. Nous l'utilisons pour les rendez-vous de conduite accompagnée ou pour la formation continue en entreprise.

3) **LEÇON DE CONDUITE SUR ROUTE**
Toute la formation prévue par le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) et conforme à la matrice GDE (Goals for Drivers Education) sera traitée avec un enseignant diplômé d'état, ainsi chaque élève sera confronté à toutes les situations de conduite exigées au permis de conduire.
1- Maniement du véhicule
2- Maîtrise des situations de circulation
3- Objectifs de la conduite automobile et contexte social (par rapport aux déplacements)
4- Projets de la vie et aptitudes à la vie (en général)
5- Pressions sociétales, économiques et politiques

V. RENDEZ-VOUS PRÉALABLE (avant de partir sans doubles commandes)

Une fois l'examen du code obtenu, et lorsque le niveau de conduite est jugé satisfaisant par l'enseignant, après au moins 20 heures de formation obligatoires, l'enseignant délivre à l'élève une attestation de fin de formation initiale. Un guide de l'accompagnateur vous sera fourni avec toutes les explications nécessaires à l'AAC..

Celle-ci prouve que l'élève a atteint le niveau nécessaire et indispensable pour commencer la conduite avec un accompagnateur. Cette attestation est consignée dans le livret d'apprentissage de l'élève. Elle est aussi remise à la compagnie d'assurance du candidat, car elle est indispensable pour commencer la conduite accompagnée

2h obligatoires avec l'accompagnateur.

Le candidat se retrouve pour la première fois en présence du moniteur et de l'accompagnateur. Un livret de l'accompagnateur sera fourni et des conseils pour conduire en conduite accompagnée seront donnés.

La plupart de nos élèves ont déjà conduit SEUL sur notre circuit et on peut leur faire confiance.

VI. PHASE CONDUITE ACCOMPAGNÉE

La conduite avec l'accompagnateur se déroule ensuite sur une durée minimale d'un an. Durant cette période, le conducteur devra parcourir au minimum 3 000 kilomètres, sous la vigilance et les conseils de l'accompagnateur.

- *Règles particulières à respecter*
  Toutes les règles du code de la route doivent être respectées par vous comme par votre accompagnateur.
  Vous ne pouvez pas conduire en dehors des frontières nationales et devez respecter les limitations de vitesse qui s'appliquent aux conducteurs novices.
  Vous devez toujours garder avec vous le formulaire de demande de permis de conduire ou sa photocopie, le livret d'apprentissage et le document d'extension de garantie de l'assurance. Seul le formulaire de demande de permis de conduire permet de justifier de la situation d'apprentissage de la conduite.

1. **RDV pédagogiques N° 1** avec le formateur, l'élève et l'accompagnateur.
   1000 kms et 3 mois de pratique minimum

2. **RDV pédagogique N°2** avec le formateur, l'élève et l'accompagnateur.
   3000 kms et 3 mois avant la date du permis.

C'est lors du deuxième rendez-vous pédagogique que le formateur propose un examen blanc afin de déterminer si le candidat est prêt à passer l'épreuve pratique du permis de conduire (à partir de 17 ans (permis valable à partir des 18 ans).
S'il le faut, un complément de formation ou des entraînements à l'examen (examen blanc) seront décidés.

VII. EXAMEN BLANC et passage du permis (places limitées par l'administration)

En fin de formation des examens blancs sont effectués avec un enseignant sur tablette numérique dont la fiche est identique à celle de l'inspecteur.
Le candidat ayant obtenu la note de 26 points à l'examen blanc sera présenté rapidement (entre 22 et 25 points il sera placé dans la file d'attente avec un maximum de 5h à placer juste avant l'épreuve).
Pour les candidats trop faibles nous proposerons un complément de formation pour combler les lacunes afin de réussir les examens blancs.

VIII. RÉUSSITE de l'examen - ÉDITION du permis ou échec.

Après réussite à l'examen, votre conseillère pédagogique effectue les démarches administratives afin de recevoir le permis chez vous.

En cas d'échec, une heure de mise au point est programmée afin de déterminer la cause de l'échec et un complément de formation sera proposé pour une prochaine présentation,